

1. Débitrice: New Look Peinture Sàrl, rue Tronchin 17, 1202 Genève
2. Remarques: Notification
Commination de faillite No 03 131 340 U poursuite ordinaire
A: New Look Peinture Sàrl
rue Tronchin 17 - 1202 Genève
plus d'activité au siège social de la société, le seul organe responsable inscrit au Registre du commerce est sans domicile connu, débitrice
A la requête de: UBS S.A. - siège à Zürich et Bâle, agissant par ses organes - 8, rue du Rhône -1204 Genève, créancière requiert paiement de: CHF 13'540.05 plus intérêts à 8,25 % du 26.02.2003, ainsi que les frais du commandement de payer et de la commination de faillite de CHF 190.- et du coût de la présente publication.
Titre et date de la créance, cause de l'obligation: Solde débiteur du compte No 0240-431917-01R
Délai de paiement: 30 jours
N'ayant pas obtenu le paiement au commandement de payer à vous notifié le 27.06.2003, vous êtes menacé de faillite:
Si la créance ci-dessus et les frais de la poursuite ne sont pas payés dans les trente jours de la notification du présent acte, non compris les frais de l'Office des poursuites en CHF 80.- et le coût de la présente publication, la créancière aura le droit de requérir contre vous la faillite.
Si vous estimez n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, vous pouvez, dans les dix jours, à teneur de l'article 17 de la loi sur la poursuite, porter plainte à la Commission de surveillance de l'Office des poursuites et des faillites.
Vous avez d'ailleurs la faculté de solliciter de l'autorité compétente l'octroi d'un sursis concordataire.
Pour tout renseignement, tél. 022 327 07 33 / 29 30
Office des poursuites, 1211 Genève 3
Genève, le 17 octobre 2003 Le Préposé: O. Chollet

Office des Poursuites
1211 Genève 3

(01216130)